

LIT-1000 : MÉTHODOLOGIE ET RECHERCHE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (SECTION E)

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant(e) de s'initier aux méthodes et aux techniques de recherche en études anciennes et de l'amener à acquérir les compétences nécessaires à la conception et à la rédaction d'un travail long. À la fin de la session, l'étudiant(e) devra être à même de maîtriser les outils de recherche, d'analyser un sujet, de construire une problématique et un plan, d'argumenter, d'étayer son raisonnement sur des exemples ou des sources avec un esprit critique et de construire son propos selon une progression logique.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

La session et les activités d'apprentissage sont réparties en trois étapes, chacune mettant l'accent sur des compétences précises nécessaires à l'étudiant(e) en études anciennes. Chaque partie comprend une série d'exercices pratiques, suivant le principe d'une évaluation continue et progressive. Le cours alternera des rencontres de groupe, qui prendront surtout la forme d'exposés magistraux et d'exercices, et des rencontres individuelles avec le professeur. Les cours en classe reposent en grande partie sur la participation active des étudiant(e)s. La première partie, la recherche bibliographique, rendra l'étudiant(e) capable de poser une question de recherche, d'identifier et d'utiliser les principaux outils de recherche et d'appliquer des critères de sélection en vue de l'établissement d'une bibliographie de qualité sur un sujet donné.

La deuxième partie est consacrée à la rédaction d'un commentaire de source. Elle a pour but d'initier l'étudiant(e) aux différentes approches en matière d'analyse de document en études anciennes.

La troisième partie, enfin, consiste en la préparation et en la rédaction d'une dissertation sur un sujet donné. Elle rendra l'étudiant(e) capable d'établir une problématique et un plan, de répondre par écrit à une question de recherche de manière claire, structurée et synthétique et d'étayer son raisonnement en s'appuyant sur une bibliographie de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

| | | | |
|-------------------------------|------|---|------|
| Test de lecture 1 | 5 % | Présentation orale d'une problématique | 7 % |
| Questionnaire bibliographique | 10 % | Bibliographie historique | 5 % |
| Questions de lecture | 7 % | Problématique, plan et introduction historiques | 7 % |
| Test de lecture 2 | 5 % | Bibliographie littéraire | 5 % |
| Résumé 1 | 5 % | Problématique, plan et introduction littéraires | 7 % |
| Test de lecture 3 | 5 % | Partie argumentative | 7 % |
| Résumé 2 | 5 % | Travail final | 13 % |
| Rédaction de 4 problématiques | 7 % | | |

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

| | | | | |
|--------------------------------|-----------|------------|-------------------------------|-----------|
| Excellent : A+ = 94-100 | A = 89-93 | A- = 85-88 | Passable : D+ = 61-64 | D = 55-60 |
| Très bon : B+ = 82-84 | B = 78-81 | B- = 75-77 | Insuffisant : E = 0-54 | |
| Bon : C+ = 72-74 | C = 68-71 | C- = 65-67 | | |

Échelle de conversion de notes (2^e et 3^e cycles)

| | | | | |
|--------------------------------|-----------|------------|-------------------------------|-----------|
| Excellent : A+ = 94-100 | A = 89-93 | A- = 85-88 | Bon : C+ = 72-74 | C = 68-71 |
| Très bon : B+ = 82-84 | B = 78-81 | B- = 75-77 | Insuffisant : E = 0-67 | |

Tous les travaux sont obligatoires. En cas de retard dans la remise du travail, une pénalité de 5 points par jour sera retranchée de la note.

Une attention particulière sera portée à la qualité de la grammaire et de l'orthographe : **0,25 point sera perdu à chaque faute.**

Conformément aux règlements du Département des littératures, jusqu'à 20% des points peuvent être perdus en fautes d'orthographe et de grammaire, ce en plus des 20% attribués à la syntaxe (critère « clarté d'ensemble »).